

ETAMPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N° 2191337150388 / N° 2025-031-DE
Date de réception : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

Date de convocation : 20 mars 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-031

Date d'affichage : 20 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 24

Votants : 34

Objet : Projet d'établissement et dénomination de l'EPPVS

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Medhi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER, représenté par Mme Fatos KEBELI, M. Gérard HEBERT représenté par M. Gilbert DALLERAC, M. Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KEÏTA, Mme Mairam SY représentée par Mme Sabah AÏD, Mme Claude MASURE représentée par M. Jean-Michel JOSSO, M. Franck COENNE représenté par Mme Françoise PYBOT, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Medhi MEJERI, M. Mostefa GHENAÏM représenté par Mme Emmanuelle ROYERE, M. Tarik MEZIANE représenté par Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG.

ETAIT ABSENT : Mme Kadiatou LY**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Nathalie PABOUDJIAN

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission politique de la ville et des quartiers en date du 17/03/2025,

CONSIDERANT qu'il convient de dénommer l'Équipement recevant du Public à caractère Péri-scolaire et Sportif (EPPVS),

CONSIDERANT qu'il convient de développer le lien entre l'EPPVS et le centre social Camille Claudel, au regard de besoins de place de ce dernier,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Dénomme ledit équipement EPPVS « Espace Simone Veil ».
- Etudie les possibilités d'utilisation dès septembre 2025, de cet espace en lien avec le centre social Camille Claudel mais également à travers le renouvellement de l'agrément du centre social



Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1ère Adjointe au Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : 31 MARS 2025 et de sa réception par le représentant de l'Etat.